

UNIVERSIDADE DE COIMBRA - PORTUGAL



ÉCOLE DOCTORALE SHS

UMR6173 CITERES Centre Interdisciplinaire CItés, TERritoires, Environnement et Sociétés
et
CEAUCUP Centro de Estudos Arqueológicos das Universidades de Coimbra e Porto

THÈSE présentée par :

Laura VERDELLI

soutenue le : **05 décembre 2008 A.D.**

MMDCCCLXI ab Urbe condita

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline/ Spécialité : **AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET URBANISME**

et

para a obtenção do grau de **Doutor da universidade de Coimbra**

Disciplina/ Especialidade: **HISTORIA – MUSEOLOGIA E PATRIMÓNIO CULTURAL**

HERITAGES FLUVIAUX,

DES PATRIMOINES EN DEVENIR

**Processus d'identification, protection et valorisation des paysages
culturels en France, Portugal et Italie : quelques exemples significatifs**

THÈSE dirigée par :

Monsieur THIBAULT Serge

Professeur des universités, Ecole Polytechnique de l'université François
– Rabelais de Tours, Département Aménagement
Professor catedrático, universidade de Coimbra, Instituto de
Arqueologia - Portugal

**Monsieur ENCARNÇÃO
José Manuel dos Santos**

RAPPORTEURS :

**Madame BURNOUF Joëlle
Monsieur PINI Daniele**

Professeur des universités, université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne
Professore ordinario, università degli Studi di Ferrara, Facoltà di
Architettura - Italie

JURY :

**Monsieur AGUIAR
José Manuel Portela da Costa**

Professor, universidade técnica de Lisboa (FAUTL), Faculdade
de Arquitectura - Portugal

**Madame BURNOUF Joëlle
Monsieur ENCARNÇÃO**

Professeur des universités, université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne
Professor catedrático, universidade de Coimbra, Instituto de
Arqueologia - Portugal

**Monsieur LUSSAULT Michel
Monsieur PINI Daniele**

Professeur des universités, Ecole Normale Supérieure, Lyon
Professore ordinario, università degli Studi di Ferrara, Facoltà di
Architettura - Italie

Monsieur THIBAULT Serge

Professeur des universités, Ecole Polytechnique de l'université François
– Rabelais de Tours, Département Aménagement

Résumé

Dans ce travail de thèse nous allons essayer de restituer la complexité que les acteurs institutionnels (à différentes échelles, entre central et local) et les opérateurs privés doivent prendre en compte aujourd'hui en matière de planification et d'action sur le territoire. Nous nous interrogerons sur l'introduction de la notion de paysage culturel dans les outils de planification et gestion ainsi que dans les actions opérationnelles. Le tout dans un cadre contemporain dynamique qui est en voie de transformation très rapide. La géographie physique de référence, le vaste conteneur à l'intérieur duquel jouent et jonglent les variables, est composée par la vallée de la Loire (France), par celle du Douro (Portugal) et par des sections du bassin versant du fleuve Pô (Italie), en particulier les vallées des fleuves Ticino et Adda, affluents du Pô, le système de canaux artificiels qui desservait la ville de Milan et le Delta du Pô en province de Ferrare. Les cas d'étude sont des paysages culturels où les aspects productifs (en particulier pour deux d'entre eux la viti-viniculture) et la possibilité d'une rentabilité économique générée par le paysage lui-même sont prépondérants, et où le discours affiché mise sur le paysage de façon récurrente.

Pour le choix de mes cas d'étude, ces motivations sont accompagnées d'un cadre de référence. Ce dernier est constitué par un contexte :

- d'identification, protection et valorisation des paysages culturels le long de fleuves ;
- d'attribution d'une qualification d'exceptionnalité de ces paysages ;
- de participation active à un processus de patrimonialisation ;
- d'un espace urbain saturé – de plusieurs points de vue, en particulier celui des activités récréatives et d'un secteur de l'offre en logement ;
- où les chercheurs identifient une demande urbaine de nature ;
- d'un marché touristique et excursionniste en expansion, où une partie des activités de loisir se déplace de la zone urbaine dense *stricto sensu* ;
- de présence d'eau et de paysages de l'eau qui peuvent être utilisés comme décor ;
- et où on assiste à la réactivation du rôle historique de la zone rurale à proximité de villes denses comme lieu de loisir.

Les politiques urbaines sont de plus en plus amenées à porter attention à un espace qui se situe en dehors de la ville elle-même, s'étendant notamment dans des espaces naturels et/ou agricoles ce qui conduit à agrandir l'emprise spatiale des politiques publiques urbaines.

Nous constatons qu'aujourd'hui les corridors fluviaux concentrent des attentes multiples, souvent contradictoires, en termes de poumon vert, de paysage, de cadre de vie, de patrimoine culturel et naturel, de développement des territoires ... Ces derniers sont des zones de potentielle croissance urbaine, qui est partiellement freinée par les plans de protections pour les risques d'inondation, qui font l'objet de demandes multiples à usage récréatif, bien considérées en termes de qualité de vie, en même temps qu'elles sont considérées par les pouvoirs publics (concentrés, déconcentrés, délocalisés ou locaux ...) comme des clés de voûte d'un certain modèle de développement du territoire.

L'inscription des différents sites étudiés sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO marque le renforcement des collectivités territoriales qui élaborent des politiques d'aménagement du territoire visant à protéger ces espaces et, en même temps, à les mettre en valeur surtout sur le plan économique. De plus, l'évolution récente des outils d'aménagement et de planification du territoire, du moins en France, ne fait que renforcer ces vocations. Historiquement il s'agit de fleuves qui ont exercé un rôle très important, surtout en termes économiques, pour le transport entre l'amont et l'aval. Le fleuve reste aujourd'hui une infrastructure qui a été désaffectée entre la fin du XIX^{ème} siècle et la première moitié du XX^{ème} siècle, et qui peut aujourd'hui être ... réanimé grâce à la réaffectation de ses infrastructures, sur des bases culturelles. Nous assistons donc à l'apparition d'une nouvelle ressource construite sur une infrastructure fluviale, patrimoniale, culturelle et paysagère.

Nos choix ont été dictés aussi par les volontés affichées de patrimonialisation, concrétisées à travers les candidatures à l'inscription auprès de l'UNESCO. Celles-ci sont interprétées comme l'affirmation manifeste d'un engagement patrimonial, finalisé au franchissement d'un seuil particulièrement important, à l'intérieur d'un processus qui a commencé des décennies auparavant au moyen de plusieurs facteurs, dont l'activation de catalyseurs à forte leadership et valence symbolique. Le catalyseur peut correspondre aussi bien à un acteur qu'à un concept (le Porto par exemple) qui devient un méta acteur. Son rôle est celui « d'agglutiner » et de fédérer les volontés, d'un point de vue opérationnel et/ou symbolique, agissant dans le subconscient et réactivant les mémoires.

Les espaces sur lesquels a porté notre recherche sont situés dans des environnements qui ne sont pas fortement urbanisés ou industrialisés, où les villes sont de taille moyenne et petite, et où les transformations du paysage dues au développement industriel sont contenues : mis à

part les gros ouvrages de type barrage (pour le Portugal et la France) et les centrales nucléaires (pour la seule France). Nos paysages gardent donc un aspect naturel qui est plus ou moins préservé, mais où la nature n'a plus rien de naturel. Elle est « naturée », totalement transformée, dressée par l'activité humaine et ne garde de « naturel » que son aspect végétal et le rythme de son fonctionnement. En même temps, le tourisme de masse est relativement peu présent, voire extrêmement localisé, ce qui laisse les acteurs libres de penser qu'il serait possible d'envisager un tourisme de « qualité » pour l'avenir.

Nous ferons toujours référence à un territoire à l'étendue spatiale fondée sur trois composantes : la Construction (ce qui le différencie formellement de l'espace) ; l'Identité ; la Dimension temporelle. Nous ferons souvent face à des territoires où se cristallisent les relations entre un espace et un pouvoir.

Parmi les facteurs et les tendances émergentes nous nous intéresserons au fait que :

- ces paysages patrimonialisés fluviaux sont perçus comme une occasion pour promouvoir le développement du territoire, même s'il existe un très grand écart dans les situations de départ ;
- l'espace non urbanisé qui longe les rives est investi par les pouvoirs publics de la mission de répondre aux impératifs de développement durable, qui se sont fait désormais obligatoires, même si nous remarquons que les discours affichés souvent ne mentionnent que le seul pilier « environnemental » ;
- ces paysages, sont exploités pour y développer un tourisme culturel et un excursionnisme, essentiellement festifs et mondains ;
- ils agissent comme une vitrine de promotion du territoire et du terroir, et qu'on suppose que l'effet de vitrine puisse contribuer à relancer une économie quelque peu stagnante ;
- cette zone fluviale offre la possibilité de s'attaquer à un espace qui n'est plus revendiqué par d'autres activités anthropiques (même s'il n'est pas complètement à l'écart de certains conflits) ;
- l'utilisation des rives peut se référer à un imaginaire (parfois bercé d'illusion), à la représentation qu'on peut donner du milieu et de l'image qu'on s'en fait (et que l'imaginaire collectif se fait), surtout en tant que miroir d'une sorte d'identité supposée.

Les paysages dont nous nous occupons font objet, de la part des pouvoirs publics, des mêmes engagements patrimoniaux, officialisés au moyen de l'inscription auprès de l'UNESCO, dans la

catégorie des *paysages culturels vivants évolutifs*. Tous relèvent le défi d'arriver à concilier évolution, conservation et valorisation, opérations qui, dans la pratique quotidienne, sont souvent antagonistes. Un autre facteur de complexité vient du fait que les paysages culturels dans l'acception UNESCO sont des sites exclusivement culturels, et non mixtes (culturel/naturels), ce qui rend parfois opaques les limites de la patrimonialisation.

Parallèlement, la question de l'exactitude des périmètres de sites émerge. La définition d'un périmètre précis est un souci relativement récent pour l'UNESCO, ainsi que l'institution des zones tampon. L'interrogation sur l'avenir des espaces à proximité ne s'était pas posée jusqu'au moment où il est devenu évident que des aménagements, des gestions territoriales, voire des constructions contemporaines auraient pu nuire considérablement au site même. Les paysages culturels arrivent après intégration de ce souci et, également, après l'obligation faite de disposer d'un projet et d'un plan de gestion. L'Etat partie se porte formellement garant de la bonne gestion du site inscrit. Mais le piège des contours du périmètre se pose à nouveau lorsqu'à l'intérieur des Etats, le périmètre UNESCO qui n'a pas une valeur réglementaire doit être traduit à travers les moyens de protection nationaux et se superpose donc aux périmètres réglementaires disponibles : différentes échelles, différentes compétences et différentes superpositions. De plus, en raison des multiples enjeux auxquels l'inscription UNESCO renvoie, le périmètre se transforme en un enjeu lui-même, en faire partie permet d'aspirer à une série de retombées, liées à la divulgation d'une image, le prestige du label, la reconnaissance internationale qu'il engendre, le *marketing*. Sans oublier que l'augmentation de la fréquentation des sites (retombée statistiquement avérée et espérée des inscriptions) amène à s'interroger sur les seuils limites d'utilisation. En ce qui concerne le patrimoine monumental architectural, des seuils ont souvent été établis en fonction de la résistance physique et mécanique des matériaux de construction. Certains parcs naturels à accès restreint ont pareillement calculé leurs limites en fonction de la capacité de régénération des milieux naturels et des biotopes. Pour certains sites sensibles ou attentifs à la qualité de leur environnement, la capacité d'accueil est, entre autres choses, calculée non seulement sur les disponibilités du système d'hébergement et restauration mais aussi sur la consommation *per capita* en eau potable et sur la production de déchets. Or, il y a peu ou pas d'indicateurs et de critères permettant de définir de seuils limites d'utilisation pour un paysage culturel. L'accès reste libre, les éventuels périmètres établis sur une carte ne correspondant pas à des périmètres identifiables sur le terrain.

Cependant, pour la mise en marche de ces dynamiques, il reste à composer avec les différentes échelles du territoire. En France par exemple, pour ce qui concerne le cas spécifique des paysages culturels fluviaux, l'Etat est le garant de la conservation des sites UNESCO, responsable du développement de politiques patrimoniales, culturelles, paysagères et de développement durable, mandataire des plans de protection des risques d'inondation. Les Régions sont en charge des aspects opérationnels de la gestion des sites, de l'implémentation des projets spécifiques et de l'élaboration des plans de protection des risques d'inondation. Aux acteurs institutionnels au niveau communal et intercommunal reviennent la compétence sur la planification du territoire à l'échelle fine, sur la mise en œuvre opérationnelle des différents plans, sur les transformations matérielles du territoire (hors grandes infrastructures) et sur la gestion du tourisme. A l'intérieur d'un périmètre labellisé, tous les instruments et outils de protection et de gestion aussi bien des patrimoines naturels et culturels que des paysages, se superposent et n'arrivent pas à couvrir l'intégralité du territoire concerné (en raison de l'étendue, une mosaïque de protections se structure par surfaces ayant différentes caractéristiques, formes et positionnements). Sauf dans un cas particulier (le Portugal par exemple, institue automatiquement une protection de type Monument Historique sur les sites inscrits par l'UNESCO¹) les règles de protection ne peuvent pas s'appliquer à la totalité des périmètres concernés. L'objectif général pour tous les acteurs concernés serait de conserver les caractéristiques d'exceptionnalité de ces paysages culturels, dont l'esthétique est strictement liée à l'activité qui les a produits au fil des siècles, mais où la pérennisation de cette activité dépend de sa viabilité économique.

Muséifier la viticulture et ses paysages est une opération insensée si elle ne s'accompagne pas (ou plus) de la production d'un vin qui aurait sa place sur le marché. Le défi devient donc celui de promouvoir des activités économiques « nouvelles » capables de coupler conservation, et (en même temps) valorisation des paysages et des activités traditionnelles associées. Les exemples constitués par les cas d'étude misent tous sur la promotion des valeurs culturelles, mémorielles, identitaires et paysagères, admirablement illustrées par le paysage culturel, qui apporte une vraie valeur ajoutée.

Le paysage culturel agricole suppose des aménagements collectifs car c'est un capital commun, fondamentalement duel, puisque capital foncier collectif et capital d'exploitation individuel. Pour que sa conservation soit possible il faut donc que tous les acteurs concernés

¹ Ce qui est loin de résoudre le problème, puisque l'intégralité du territoire patrimonial se retrouve contraint dans

participent. Et spécifiquement aussi bien les exploitants des ressources primaires (prioritairement les agriculteurs) que les fournisseurs de services paysagers.

Nous distinguons trois modalités principales d'appropriation du paysage :

1. - par la propriété formelle du sol
2. - par l'accès au paysage – en termes de visite et de vue
3. - par l'image – celle qui oriente les choix d'une image pour la publicité, le marketing, et la promotion des différents éléments du paysage.

Parmi les différentes modalités d'accès au paysage émergent des rivalités potentielles, qui se développent entre le groupe constitué par observateur, celui qui «jouit» du paysage (catégorie qui fait référence à l'accès libre au paysage comme modalité d'appropriation), et fournisseur (celui qui fournit les services paysagers), et exploitant des ressources primaires.

Ce qui est intéressant dans ce cas spécifique, c'est qu'une partie des conflits peuvent être résolus par le fait que le fournisseur et l'utilisateur de la ressource primaire peuvent être réunis en une même personne, c'est-à-dire que le viticulteur est l'utilisateur de la ressource primaire, qui en théorie peut ne pas être intéressé par l'aspect esthétique du paysage mais, comme il se pose aussi en tant que fournisseur il a intérêt à préserver "automatiquement" son bien.

Les actions que nous voyons se mettre en place – toutes échelles et tous acteurs confondus – concernent :

- la protection du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- l'identification et la valorisation du paysage culturel ;
- le renouveau de la place du vin français ou européen sur un marché mondial ;
- la promotion du tourisme culturel et patrimonial ;
- l'essai de diversification de l'offre en patrimoine – inflation oblige -, arborant une unicité à l'intérieur d'un panorama patrimonial désormais omniprésent ;
- la standardisation des services d'accueil au tourisme.

Pour renouveler la place des vins européens sur la place du marché mondial, les producteurs doivent faire face à la concurrence des produits extra européens (qui commencent à être aussi en concurrence en termes d'image et de valence culturelle des paysages productifs). Parallèlement, les producteurs de vin doivent suivre la mutation ou l'homogénéisation des goûts des consommateurs. Ils choisissent donc de s'orienter vers une production visant une clientèle de niche en faisant référence au terroir et à la notion de qualité.

En ce qui concerne le tourisme, l'inscription UNESCO induit automatiquement une augmentation du nombre de visiteurs (au point d'avoir été décrite comme « une boîte de Pandore »²). A l'intérieur du marché touristique, on est tenté de penser qu'un touriste peut être transformé en « touriste culturel » du fait d'une offre suffisamment attrayante, mais les expériences effectuées jusqu'à présent montrent que les touristes ne sont pas tous transformables en touristes culturels. L'offre touristique et patrimoniale des sites étudiés s'adresse à une des fractions composant le tourisme culturel, qui est celle d'une population vacancière, constituée de curieux soucieux d'associer détente, loisir et culture. Elle est non seulement la plus importante en pourcentage, mais aussi celle dans laquelle la dépense *per capita* est la moins importante. De plus, nos cas d'étude expérimentent la concurrence d'autres paysages culturels, d'autres fleuves et d'architectures iconiques très médiatisées : allant du « Fleuve de la Culture », le nouveau complexe multi muséal de Valencia (Espagne), à la vallée du Rhin allemand qui pourvoit déjà 250 croisières fluviales par jour, ou encore au Danube hongrois dont on estime que le potentiel touristique va s'amplifier au cours des dix prochaines années, pour ne citer que quelques exemples.

Bien évidemment, la tentation de s'adresser au marché touristique pour le développement économique, s'appuie sur le fait que les statistiques estiment le secteur en croissance d'environ 4 à 5 % par an. Cependant, cette prévision prend très rarement en compte le fait que cette augmentation ne sera pas distribuée de façon uniforme à niveau mondial. Les tendances démontrent que les plus importants bénéficiaires s'adresseront en majorité à l'Asie – et en particulier à la Chine -, ainsi qu'à l'Europe de l'Est, qui sont en mesure, à court terme, de fournir une offre touristique de qualité à moindre coût par rapport aux destinations européennes « traditionnelles ».

Pour attirer le potentiel touristique diverses stratégies sont développées dans plusieurs cas d'étude. Elles essaient de séduire un public potentiel cible à revenu élevé (en offrant des

² “*The World Heritage List - developed by UNESCO with the intention of defining and conserving world heritage - can have the opposite effect due to the growing popularity of the heritage sites on the list. In a Dutch newspaper the Secretary-General of the International Council of Museums (ICOM), Mr. Brinkman recently claimed that ‘The continuing existence of the list is at stake, something has to change. It’s a Pandora’s box. Worldwide icons have been turned into idols, tourists into paparazzi, art-lovers into cultural vandals. And what can be seen of the site fades in contrast with the visual violence of crowd handling. It is time that we formulate ‘tourism politics’(Ex, 2004)’.*” Reporté par : City Tourism & Culture - The European Experience. A Report

services de luxe à coupler au patrimoine), de s'adresser aux amoureux de la nature et des comportements « durables » (à travers la réalisation de vélo-routes, par exemple), de proposer des formules oeno-gastronomiques. Ces différentes stratégies peuvent cohabiter sur un même territoire.

Les paysages culturels, objet de cette étude doivent aujourd'hui relever plusieurs défis :

- arriver à concilier sauvegarde, pérennisation et renouvellement des ressources ;
- garantir la survie d'espaces sensibles par définition (les paysages culturels cumulent questions liées à la nature et questions d'ordre social et sociétal) avec leur surexploitation, même s'il s'agit souvent d'une surexploitation ponctuelle et épisodique ;
- gérer la limite entre durabilité du développement, développement économique, évolution du paysage (et particulièrement de son aspect esthétique) et valorisation touristique.

Le processus global de valorisation des patrimoines du paysage culturel vivant évolutif, implique et concerne aussi bien les acteurs institutionnels qu'économiques, et peut conduire à l'évolution, voire la récupération, de savoir-faire et de produits associés à la mise en place des démarches qualité et de productions labellisées, sachant que le label UNESCO peut jouer en soi l'image de marque d'un site. A côté des stratégies d'acteurs institutionnels qui ont construit ces vastes espaces patrimoniaux, une série d'acteurs se mobilise pour bénéficier des effets d'image liés à l'inscription. S'enracinant sur la construction d'un territoire pertinent, fondé sur la spécificité des territoires et le contexte socioculturel et historique, qui se fait à partir du périmètre de l'inscription (qui correspond parfois même à la construction d'une identité), on assiste à la naissance d'une véritable ressource territoriale, associant tourisme, production locale, patrimoines et activités économiques.